Legs RAMEAUX

7

AC Cobra 1963

 La Commune de ROTALIER a bénéficié d’un legs important que

 lui a consenti de son vivant Monsieur Robert RAMEAUX,

 enfant du village, décédé à Belley le 13 octobre 2011

 à quatre-vingt-onze ans, sans descendance directe.

 Monsieur Robert RAMEAUX, entrepreneur travailleur et avisé, a fait

 preuve, tout au long de sa vie, d’une grande générosité. Au terme d’un

 testament holographe en date du 23 novembre 2010, il désigne, parmi

 d’autres légataires, la Commune de ROTALIER pour recevoir des

 titres financiers qui lors de leur réalisation produiront la somme de

 201 516,25 euros après déduction des frais afférents.

 (pour un montant de 1 737,15 euros).

 Le Conseil Municipal, en sa séance du 9 novembre 2011

et à l’unanimité des présents, a accepté ce legs et s’est engagé,

pour respecter le souhait du donateur, à assurer l’entretien et le

fleurissement des deux tombes de la famille RAMEAUX au cimetière

de Sainte Agnès. En outre, et pour que se perpétue dans la

mémoire collective le souvenir de son geste, le Conseil a décidé de

déléguer chaque année au moins trois de ses membres pour se

rendre devant sa sépulture et observer un instant de recueillement.

 Les Conseillers Municipaux ont unanimement décidé, de façon

 cependant non écrite, d’utiliser ces sommes à des opérations

 d’investissement qui, vu l’étroitesse du budget de notre petite

commune, n’auraient pu être envisagées. Elles devraient tendre

à réaliser des aménagements environnementaux et des équipements

 durables d’importances diverses.

 *Il a été proposé également de tenir un état de ces réalisations*

*et de la dépense affectée à chacune d’elles sous la forme d’un*

 TABLEAU D’HONNEUR et de RECONNAISSANCE

*qui sera mis en évidence dans la salle du Conseil Municipal*

 *pour être porté à la connaissance du public et rappelé*

 *aux futurs conseillers municipaux.*

 TABLEAU D’HONNEUR

 et de

 RECONNAISSANCE au DONATEUR